

CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (24 mai 2007)

Brochure : 3348, IDCC : 2666

Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement



Ce document n'est pas une version officielle, il est issu des informations de la base KALI de Legifrance (Journal Officiel). En cas de doute ou de litige, consultez le texte officiel.

Date de génération

15/05/2012

Sommaire

<u>Convention collective nationale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du 24 mai 2007</u>	6
<u>Texte de base</u>	6
<u>Convention collective nationale du 24 mai 2007</u>	6
<u>Préambule</u>	6
<u>Titre Ier : Liberté d'opinion et exercice du droit syndical</u>	6
<u>TITRE Ier LIBERTÉ D'OPINION ET EXERCICE DU DROIT SYNDICAL</u>	6
<u>Autorisations d'absence</u>	6
<u>Indemnité de déplacement</u>	6
<u>Membres de la commission paritaire nationale de la convention collective</u>	6
<u>Représentation du personnel</u>	6
<u>Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail</u>	6
<u>Comité d'entreprise</u>	6
<u>Titre II : Classifications professionnelles et niveaux de qualification</u>	6
<u>Préambule</u>	6
<u>Définitions générales des critères et des niveaux</u>	6
<u>Coefficients hiérarchiques</u>	6
<u>Cadres</u>	6
<u>Polyvalence et polytechnicités</u>	6
<u>Evolution de carrière</u>	6
<u>Date d'application de la nouvelle classification</u>	6
<u>Méthode de classement et suivi de l'application de la nouvelle classification</u>	6
<u>Modèle de lettre de notification de classement</u>	6
<u>Modèle de saisine de la commission paritaire nationale de la convention collective</u>	6
<u>Titre III : Formation professionnelle tout au long de la vie</u>	6
<u>Principes</u>	6
<u>Adhésion à un organisme paritaire collecteur agréé</u>	6
<u>Versement des contributions à la formation</u>	6
<u>Professionnalisation</u>	6
<u>Apprentissage</u>	6
<u>Tutorat</u>	6
<u>Formations prioritaires</u>	6
<u>Plan de formation</u>	6
<u>Droit individuel à la formation</u>	6
<u>Remplacement d'un salarié en formation</u>	6
<u>Observatoire des métiers et des qualifications</u>	6
<u>Entretien professionnel</u>	6
<u>Passeport formation</u>	6
<u>Bilan de compétences et validation des acquis de l'expérience</u>	6
<u>Information aux acteurs de la formation</u>	6
<u>Titre IV : Durée du travail</u>	6
<u>TITRE IV DUREE DU TRAVAIL</u>	6
<u>Titre V : Congés - Absences</u>	6
<u>Congés payés</u>	6
<u>Congés exceptionnels</u>	6
<u>Congés de maternité ou d'adoption</u>	6
<u>Congé de paternité</u>	6
<u>Congé parental</u>	6
<u>Congés pour enfant malade ou accidenté</u>	6
<u>Congés de présence parentale</u>	6
<u>Congés pour accompagnement d'une personne en fin de vie</u>	6
<u>Titre VI : Embauche du personnel et contrat de travail</u>	6
<u>Contrat de travail</u>	6
<u>Secret professionnel, obligation de discrétion et déontologie professionnelle</u>	6
<u>Titre VII : Conditions de rupture du contrat de travail</u>	6

<u>Préavis</u>	6
<u>Licenciement</u>	6
<u>Indemnité de licenciement individuel et économique</u>	6
<u>Départ en retraite</u>	6
<u>Titre VIII : Retraite complémentaire - Protection sociale</u>	6
<u>8.1. Retraite complémentaire</u>	6
<u>8.2. Régime national de prévoyance complémentaire obligatoire</u>	6
<u>Champ d'application</u>	6
<u>Bénéficiaires</u>	6
<u>Risques couverts</u>	6
<u>Revalorisation des prestations</u>	6
<u>Garantie frais de santé</u>	6
<u>Conditions de suspension des garanties</u>	6
<u>Portabilité des droits de prévoyance complémentaire</u>	6
<u>Modalités d'adhésion</u>	6
<u>Durée. - Date d'effet</u>	6
<u>Réexamen des conditions de la mutualisation</u>	6
<u>Commission paritaire de gestion du régime de prévoyance</u>	6
<u>Obligations des entreprises adhérentes et des salariés</u>	6
<u>Financement du régime</u>	6
<u>Titre IX : Protection des salariés contre la violence au travail</u>	6
<u>Protection contre le harcèlement sexuel</u>	6
<u>Protection contre le harcèlement moral</u>	6
<u>Violences commises par des tiers</u>	6
<u>Titre X : Egalité professionnelle</u>	6
<u>TITRE X ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE</u>	6
<u>Egalité entre les hommes et les femmes</u>	6
<u>Egalité de traitement entre Français et étrangers</u>	6
<u>Droit au travail des handicapés</u>	6
<u>Titre XI : Paritarisme</u>	6
<u>Commission paritaire nationale</u>	6
<u>Procédure d'interprétation de la convention collective nationale</u>	6
<u>Procédure de rédaction d'avenants à la convention collective nationale</u>	6
<u>Procédure de la négociation de la valeur du point</u>	6
<u>Analyse de l'emploi et de la qualification</u>	6
<u>Formation professionnelle tout au long de la vie</u>	6
<u>Analyse de l'égalité professionnelle hommes-femmes</u>	6
<u>Financement du paritarisme</u>	6
<u>Titre XII : Fonds social et de solidarité national</u>	6
<u>TITRE XII FONDS SOCIAL ET DE SOLIDARITÉ NATIONAL</u>	6
<u>Textes Attachés</u>	6
<u>Frais de santé (Alsace-Moselle)</u>	6
<u>Procédure de saisine de la commission paritaire nationale</u>	6
<u>Avis et conciliation sur les questions de classification</u>	6
<u>Compréhension des textes et articles conventionnels</u>	6
<u>Extension de l'accord</u>	6
<u>Prévoyance</u>	6
<u>Adhésion</u>	6
<u>Prévoyance santé</u>	6
<u>Préambule</u>	6
<u>Champ d'application</u>	6
<u>Création dans le chapitre VII de la convention collective nationale des CAUE d'un article 6 bis « Portabilité des droits de prévoyance complémentaire »</u>	6
<u>Améliorations des garanties prévoyance santé</u>	6
<u>Hiérarchie des normes</u>	6
<u>Date d'effet. - Dépôt. - Extension</u>	6
<u>Désignation d'un OPCA</u>	6
<u>Préambule</u>	6
<u>Champ d'application</u>	6

<u>Désignation d'uniformation à la place d'habitat formation</u>	6
<u>Date d'effet. - Dépôt. - Extension</u>	6
<u>Textes Salaires</u>	6
<u>Avenant n° 2 du 20 janvier 2009 relatif à la valeur du point au 1er janvier 2009</u>	6
<u>Avenant n° 6 du 15 décembre 2009 relatif aux salaires et à la valeur du point au 1er janvier 2010</u>	6
<u>Avenant n° 7 du 9 février 2011 relatif aux salaires et à la valeur du point au 1er janvier 2011</u>	6
<u>Avenant n° 12 du 15 novembre 2011 relatif aux salaires et à la valeur du point au 1er janvier 2012</u>	6
<u>Textes du BOCC</u>	6
<u>Arrêté du 27 février 2008 portant extension de la convention collective nationale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (n° 2666)</u>	6
<u>Arrêté du 4 mai 2009 portant extension d'un avenant à la convention collective nationale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (n° 2666)</u>	6
<u>Arrêté du 10 juillet 2009 portant extension d'une annexe à la convention collective nationale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (n° 2666)</u>	6
<u>Textes du Journal Officiel</u>	6
<u>JORF n°0066 du 19 mars 2009</u>	6
<u>JORF n°0088 du 15 avril 2009</u>	6
<u>JORF n°0203 du 2 septembre 2010</u>	6
<u>JORF n°0240 du 15 octobre 2010</u>	6
<u>JORF n°0261 du 10 novembre 2010</u>	6
<u>JORF n°0137 du 15 juin 2011</u>	6
<u>JORF n°0161 du 13 juillet 2011</u>	6
<u>JORF n°0291 du 16 décembre 2011</u>	6
<u>JORF n°0066 du 17 mars 2012</u>	6
<u>JORF n°0102 du 29 avril 2012</u>	6

Cet exemplaire de la convention collective que vous recherchez vous est gracieusement offert par eCoco.

Pour activer les liens vers les articles de la convention ou vers les codes, imprimer le texte, obtenir la définition des sigles, utiliser les index thématiques, alphabétiques ou chronologiques, vous avez le choix entre deux produits :

* Acheter la version complète de la convention collective : [cliquez ici](#) (prix : 2 € max TTC)

* Acheter un abonnement annuel à la version complète : [cliquez ici](#) (prix : 10 € TTC)

Voici un résumé des points forts de nos conventions collectives :

Pour trouver les informations recherchées	Pour améliorer la lecture du texte		
 <p>Index thématique</p> <ul style="list-style-type: none">Champ d'applicationCongés annuelsCongés exceptionnels	<p>L'index thématique vous permet de retrouver rapidement votre sujet d'intérêt sans effectuer de recherche dans le texte de la convention collective.</p>	 <p>l'entreprise.</p> <p>Le préavis donne droit au salarié de l'article 16.</p> <p>Le salarié sera payé au prorata du te</p>	<p>Des liens permettent d'accéder directement aux articles qui sont cités dans la convention collective.</p>
 <p>Salaires</p> <ul style="list-style-type: none">nationalETAMAvenant relatif aux salaIngénieurs et cadres	<p>Les articles concernant un thème sont regroupés.</p>	 <p>ale 1967-12-16, en vigueur le 1er janvier 1988, é</p> <p>dans la situation juridique de l'employé la modification subsistent entre le no</p> <p>l'article L. 122-12 du code du travail.</p>	<p>Les liens vers les articles de code vous permettent de lire directement le texte référencé.</p>
 <p>Index alphabétique</p> <ul style="list-style-type: none">ABBénéficiaires du régime...Rilan de compétences fa	<p>Tous les articles sont répertoriés dans un index alphabétique permettant de les retrouver rapidement.</p>	 <p>généralistes ou cadres, ni des dispositions c</p> <p>classification E.T.A.M., les titulaires des c</p> <p>ssus, lorsqu'ils n'occupent pas aux term</p> <p>uvre des connaissances correspondant</p>	<p>La définition des sigles utilisés dans le texte s'obtient en cliquant directement sur le sigle.</p>
 <p>Liste chronologique des textes</p> <ul style="list-style-type: none">15 Décembre 1987 : Accord15 Décembre 1987 : Conven15 Décembre 1987 : Protoc15 Décembre 1987 : Diction	<p>Les dates des textes sont ordonnées afin de retrouver un texte en fonction de sa date de signature.</p>	 <p>Convention collective national</p> <ul style="list-style-type: none">Textes du BOCCAccord du 13 décembre 20Accord du 11 décembre 20	<p>Les textes signés par les partenaires sociaux mais qui n'ont pas encore été intégrés dans la convention collective sont directement consultables.</p>

L'équipe eCoco vous remercie pour l'intérêt que vous apportez à nos produits.

Pour nous contacter : [cliquez ici](#)

Le plan de la convention collective que vous recherchez vous est présenté ci-dessus : [cliquez ici](#).

Pour obtenir **gratuitement** plus d'informations concernant cette convention collective : [cliquez ici](#)

* Acheter la version complète de la convention collective : [cliquez ici](#) (prix : 2 € max TTC)

* Acheter un abonnement annuel à la version complète : [cliquez ici](#) (prix : 10 € TTC)

Voici un résumé des points forts de nos conventions collectives :

Pour trouver les informations recherchées	Pour améliorer la lecture du texte		
 <p>Index thématique</p> <ul style="list-style-type: none">Champ d'applicationCongés annuelsCongés exceptionnels	<p>L'index thématique vous permet de retrouver rapidement votre sujet d'intérêt sans effectuer de recherche dans le texte de la convention collective.</p>	 <p>l'entreprise.</p> <p>Le préavis donne droit au salarié de l'article 16.</p> <p>Le salarié sera payé au prorata du te</p>	<p>Des liens permettent d'accéder directement aux articles qui sont cités dans la convention collective.</p>
 <p>Salaires</p> <ul style="list-style-type: none">nationalETAMAvenant relatif aux salaIngénieurs et cadres	<p>Les articles concernant un thème sont regroupés.</p>	 <p>ale 1987-12-16, en vigueur le 1er janvier 1988, é</p> <p>dans la situation juridique de l'employ la modification subsistent entre le no l'article L. 122-12 du code du travail.</p>	<p>Les liens vers les articles de code vous permettent de lire directement le texte référencé.</p>
 <p>Index alphabétique</p> <ul style="list-style-type: none">ABBénéficiaires du régime (Rilan de compétences fa	<p>Tous les articles sont répertoriés dans un index alphabétique permettant de les retrouver rapidement.</p>	 <p>généralistes ou cadres, ni des dispositions c assification E.T.A.M., les titulaires des c ssus, lorsqu'ils n'occupent pas aux term uvre des connaissances correspondant</p>	<p>La définition des sigles utilisés dans le texte s'obtient en cliquant directement sur le sigle.</p>
 <p>Liste chronologique des textes</p> <ul style="list-style-type: none">15 Décembre 1987 : Accord15 Décembre 1987 : Conven15 Décembre 1987 : Protoc15 Décembre 1987 : Protoc	<p>Les dates des textes sont ordonnées afin de retrouver un texte en fonction de sa date de signature.</p>	 <p>Convention collective national</p> <ul style="list-style-type: none">Textes du BOCCAccord du 13 décembre 20Accord du 11 décembre 20	<p>Les textes signés par les partenaires sociaux mais qui n'ont pas encore été intégrés dans la convention collective sont directement consultables.</p>

L'équipe eCoco vous remercie pour l'intérêt porté à ses produits.

Pour nous contacter : [cliquez ici](#)